

ASSEMBLEE GENERALE DU 26/11/2016

COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale débute à 18 h 30 avec l'émargement des présents et des pouvoirs.

Il apparait que 32 personnes sont présentes ou représentées l'A.G. peut donc se tenir.

1 RAPPORT MORAL PRESENTE PAR JF CHOBILLON, PRESIDENT

COMPOSITION DU CLUB

Le bilan statistique des adhérents pour l'année 2016 est de 61 adhérents contre 51 en 2015 soit une progression de 17 %

La très grande majorité des archers tirent en arc classique et le reste en arc droit ou nu avec une progression de ces derniers.

La répartition Hommes / Femmes est constante d'une année à l'autre : 36 % femmes et 64 % Hommes

On peut noter que le renouvellement de la prise des licences d'une année à l'autre se situe à un taux de 54 % pour 46 % de création de licences (nouveaux adhérents).

Les catégories d'âges par ordre décroissant de nombre :

Seniors:	26
Cadet(te)s:	17
Juniors :	7
Vétérans :	6
Super Vétérans :	6
Minime :	1

34 Adultes ont une licence Compétition ;

23 Jeunes ont une licence Compétition ou pratique en Club ;

2 Licences Découvertes et 2 Licences Pratique en club uniquement.

La répartition des horaires sur le millésime 2016 se répartissait ainsi :

DEBUTANTS Mercredi de 20h30 à 22 h et samedi de 15 h à 17 h

CONFIRMES Mercredi de 20h30 à 22h30 et samedi de 17h à 19 h (une semaine sur deux)

INVESTISSEMENTS

L'année 2016 a vu la poursuite de la politique d'achat de matériel pour les débutants. Nous pouvons proposer maintenant plus de 20 arcs complets pour nos débutants (ainsi que le matériel périphérique). Nous avons procédé à l'achat d'une ciblerie mobile pour l'intérieur et également pour l'extérieur dans le cadre de la réorganisation de notre pas de tir extérieur.

ANIMATION INTERNE ET EXTERNE

Participation au Forum des Association qui génère l'essentiel de notre recrutement.

Animation interne : Galette des rois, Tournoi Interne, Barbecue et Abat l'oiseau pour la désignation du Roi, reine ou roitelet du Club.

Animation Externe : Nous avons organisé et encadré une des manches du Tournoi des Jeunes de Seine et Marne.

On doit noter en 2016 la remise à niveau et en fonction du site « LA DOUBLE DETENTE »

Sur le plan sportif nous avons poursuivi la prise en charge de l'inscription au concours Jeunes et Equipe Homme en D.D.

Remboursement aux archers individuels de leurs six premiers concours dans l'année du la base d'un forfait de 8 €/compétition.

Nous avons poursuivi notre politique de dialogue avec la Municipalité par le biais du Service des sports qui nous a permis de maintenir le niveau de subventions annuelles et exceptionnelles ainsi qu'individuelle.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2 BILAN FINANCIER PRESENTE PAR G. LHOTE TRESORIER

Voir pièces en annexe.

Ce bilan est approuvé à l'unanimité

3 BUDGET 2017 PRESENTE PAR G. LHOTE TRESORIER

Voir pièces en annexe.

Ce budget est approuvé à l'unanimité

4 BILAN SPORTIF PRESENTE PAR P. BOULIER ET D. GRANDE

Le bilan sportif pour l'année 2016 fait apparaître :

Pour la salle : Participation de 14 archers du Club, 16 podiums, dont une deuxième place au Championnat Départemental en Junior Homme Classique et en Senior Femme Classique.

En extérieur : Participation de 8 archers du Club, 17 podiums.

En tir en campagne : Un champion en Junior Homme classique et un vice-champion en Vétéran Homme classique.

Un champion départemental en tir Nature en Senior Homme arc Nu.

Un vice-champion départemental Tir Beursault en Junior Homme Classique.

Un Champion Départemental FITA en Vétéran Homme Classique.

Une Championne Départementale FEDERAL en Senior Femme Classique.

L'entente Jeunes Bussy/Lagny termine première du Tournoi Régional FITA.

L'équipe Homme Classique termine 1ère du Département en Division Départementale.

Enfin au Tournois Jeunes de Seine et Marne : Cadettes 1ere année 1ere et deuxième place.

Junior Homme 1ere année 1^{ère} place

En junior Femme 2ème année 1 ère place.

5 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (pour deux ans)

Se présentent :

Philippe BOULIER, Gérard LHOTE, Jean-Marc LE LEZ, Bernard MOHAMEDALY, Mathieu LE MAUFF, Jean-François CHOBILLON.

Aucun vote contre ni aucune abstention. Ces six personnes sont donc élues.

6 PROJETS POUR L'ANNEE 2016 / 2017

Mise en place de nouveaux horaires et de nouvelles plages d'entraînement :

Débutants : le mercredi et samedi avec un entraîneur 1 et un professeur ;

Confirmés : le mardi et samedi avec un professeur ;

le jeudi et dimanche matin en tir libre.

Outre le professeur et l'Entraîneur 1, les débutants sont également accompagnés par des assistants entraîneurs.

Cette année nous avons volontairement limité le nombre de nos débutants à 20 personnes afin de mieux pouvoir les accueillir et les former. (Il est regrettable que nous ayons dû refuser l'inscription de 15/20 personnes, faute de place et de moyens de formation.)

Sur le plan sportif nous poursuivrons notre politique d'accompagnement aux compétitions (inscription de DEUX équipes en Division Départementale Hommes et Jeunes) ainsi que la politique de la prise en charge par le club pour tous les archers des frais d'inscription des 6 premiers concours.

Sur le plan Equipement nous poursuivrons avec l'aide de la Municipalité la rénovation et l'entretien de nos structures d'entraînement tant intérieures qu'extérieures

Sur le plan animation nous poursuivrons nos habituelles animations internes :

Galettes des rois conviviale : samedi 7 janvier

Concours interne : dimanche 5 mars

Barbecue / Abat l'oiseau : dimanche 25 juin

Organisation par le club d'une manche du concours Jeunes de Seine et marne.

Enfin le Club rappelle qu'il est toujours disposé à aider ceux qui souhaitent s'investir dans une formation sportive (Arbitre, Assistant entraîneur ou Entraîneur) et rappelle que le devenir du club se construit dans la durée et nécessite un investissement personnel de chacun de ses membres à des niveaux variés et différents.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée à 20 h.

A l'issue de l'A.G les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés pour procéder à l'élection du bureau.

A l'issue du vote sont élus :

Président : Jean-François CHOBILLON

Secrétaire : Jean-Marc LE LEZ

Trésorier : Gérard LHÔTE

Le Président

Le Secrétaire Général

Le Trésorier.